

Bulletin Communal n°39

Auzouville sur Ry



Maison à Auzouville S/Ry

2007 - 2008

2008



Calendrier des Animations :



12 Janvier	Galette, Pot de l'amitié et vœux du maire	
27 Février	Défilé des enfants	
29 Mars	Repas du CCAS	(CCAS)
6 Avril	Thé dansant	(Club des Bons Amis)
8 Mai	Commémoration de la libération	(Anciens Combattants)
17 Mai	Fête des Mères	(Animation village, Municipalité)
18 Mai	Fête des Saveurs	(Ass du Four à Pain, Syndicat d'Initiative)
Juin	Fête communautaire, feu d'artifice	(Communauté Communes)
22 Juin	Fête de la musique	(Animation Village)
15 Août	Fête patronale	(Associations, Municipalité + bénévoles)
17 Août	Foire à tout	(Animation village + bénévoles)
20 Septembre	Fest Noz	(Association du Four à pain)
4 Octobre	Loto	(Animation village)
5 Octobre	Randonnée Gourmande	(Ass.Four à Pain + Syndicat Initiative)
11-12 Octobre	Exposition de peinture	(Animation village)
11 Novembre	Armistice	(Anciens Combattants)
16 Novembre	Spectacle des Bons Amis	(Club des Bons Amis)
22 Novembre	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
5- 6 Décembre	Téléthon	(ASAR + bénévoles)
13 Décembre	Noël des Enfants	(Animation Village, Municipalité + bénévoles)



Le mot du Maire

L'aube de cette nouvelle année est la période propice pour vous faire parvenir votre bulletin communal. Ce numéro 39 vous délivrera des informations sur la vie municipale et sur les actions de l'année écoulée. Il témoigne d'une vie associative communale et inter-communale fournie. Je félicite tous ces bénévoles ainsi que le personnel communal qui contribue à toutes ces actions. Je les invite à les poursuivre. Qu'elles soient sportives, culturelles ou simplement festives, ces activités sont des moments de rencontres indispensables dans une société où l'individualisme s'accroît.

Nous sommes au coeur de la période électorale et la fin prochaine du mandat de l'équipe en place. Il nous est donc interdit dans ce bulletin public de faire le bilan des actions de cette équipe et de ses projets.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Qu'ils trouvent dans notre village le cadre de vie qui leur convient.

*L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter
une bonne et heureuse année 2008*

chaleureusement

William PILLON



Travaux 2007

Après plusieurs années consacrées à l'acquisition du terrain, à la demande des nombreuses autorisations administratives et à l'attente des subventions indispensables, une réserve à incendie d'une contenance de 120 m³ a été implantée aux abords du Thil. Cette installation, nécessaire, a renforcé la sécurité incendie et correspond au cahier des charges du S.D.D.I.S. (Service Départemental de Défense contre les Incendies et des Secours).



Pour des raisons de sécurité et conformément à la demande insistante des riverains, la rue de la Distillerie a été pourvue d'un « Sens interdit Sauf Riverain », le non-respect de cette interdiction, en plus de son caractère non civique, engage la responsabilité du conducteur .

Rue de l'Ancien Manoir et rue des Chantepleuriers, avec la participation du Syndicat d'Electrification, nous avons posé de nouveaux candélabres permettant ainsi la suppression de zones d'ombre.

L'ancienne remorque était une fabrication « maison » qui ne correspondait plus aux normes actuelles et de ce fait ne pouvait plus être assurée. La commune s'est donc dotée d'une nouvelle remorque « espaces verts » grâce à une subvention du Département qui a financé 40% du prix hors taxe.

La salle polyvalente est désormais équipée d'un éclairage scénique, une subvention de 50% a été obtenue auprès du Département dans le cadre du « contrat de pays ».

Des investissements importants ont été faits par le département sur le CD93 qui traverse notre village. Un tapis d'enrobé, des travaux d'hydrologie et de sécurité ont été réalisés contribuant ainsi à l'amélioration de notre voirie.

Concernant nos voies départementales nous avons demandé avec insistance l'an dernier la réfection du CD 43. Un manque de crédit n'a pas permis ces travaux en 2007. Suite à plusieurs réclamations de notre part, le département nous a confirmé récemment par courrier la programmation et la réalisation de cette remise en état pour 2008 .

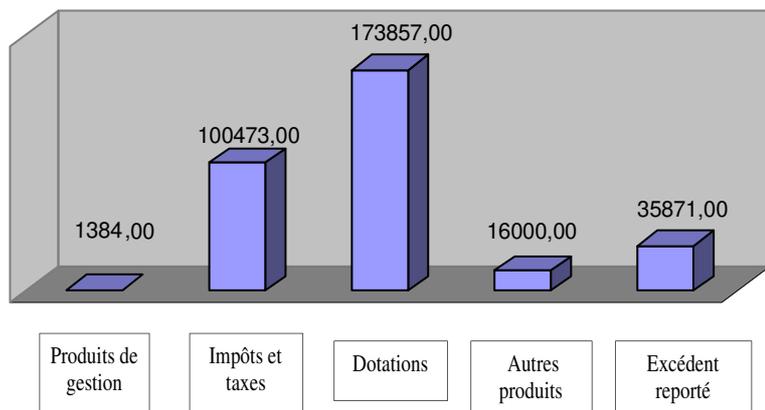
Avec l'apport de 80% de subventions obtenues auprès du Département (40%) de l'Etat (30%) et de fonds Parlementaires (10%) la salle du Conseil Municipal et des Mariages a été entièrement rénovée. Un litige nous oppose à une des entreprises retenues pour ce chantier et empêche son bon fonctionnement. Les experts ont arbitré et les travaux nécessaires auront lieu au 1^{er} trimestre 2008.



Budget de fonctionnement et d'investissement

2007

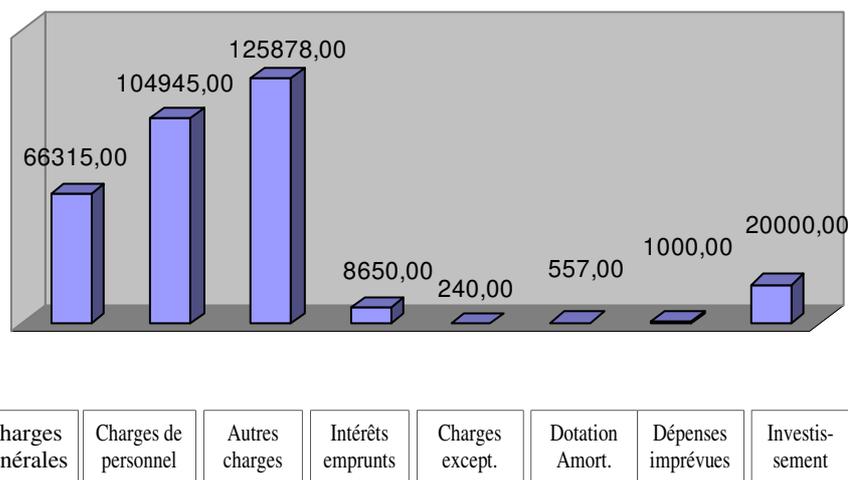
Recettes de fonctionnement : 327 585.00 €uros



Autres produits :

Revenus de location des salles, du logement et des terrains

Dépenses de fonctionnement : 327 585.00 €uros



Autres charges :

Indemnités des élus, service incendie, SIVOS, Syndicat des Collèges, SARRY, CCAS, Associations communales

Charges générales :

EDF, eau, combustibles, entretien divers, fournitures administratives, scolaires, bibliothèque, assurances, téléphone, ...

Les dépenses prévisionnelles d'Investissement :

Salle des mariages:	39 821.00 €
Sanitaire mairie	5 500.00 €
Store école	1 662.00 €
Cimetière	1 000.00 €
Matériels et outillages :	13 625.00 €
Réserve incendie :	36 277.00 €
Travaux voirie rue de la Distillerie:	1 377.00 €
Travaux voirie communale :	9 507.00 €
Remboursement des emprunts:	83 525.00 €
Dépenses imprévues :	1 000.00 €

TOTAL : **193 294.00 €**

Les dépenses d'investissement sont financées par:

- des subventions (38 %)
- un emprunt (10 %)
- des dotations (TVA, TLE ...15 %)
- des réserves (37 %).



Bibliothèque

OUVERTE A TOUS ET TOTALEMENT GRATUITE !!

Des **LIVRES**

Egalement des **CD et revues**

Un **budget** et le passage du **bibliobus** qui permettent un **renouveau constant**

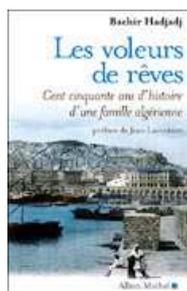
quelques acquisitions :



Chagrin d'école
Daniel Pennac



Tribulations d'un précaire
Ian Levison



Les voleurs de rêves
Bachir Hadjadj



L'absence de l'ogre
D. Sylvain

Et vos suggestions sont les bienvenues !!!

DES ANIMATIONS

THE LECTURE – Des **partages** autour de la lecture

Les **coups de cœurs** des lecteurs

Ouvert à tous et **Très accessible**

3 fois par an

Prochaine rencontre **le samedi 26 janvier – 16h00 à la bibliothèque de St Jacques/Darnétal**

Albert Camus sera à l'honneur

Parlez-en à la bibliothèque

ou appelez au 06 98 00 95 90



LIRE EN FETE 2007 dans les villages de la communauté de communes

Une exposition sur la ferme à Préaux

La dictée du certif à Fresne le Plan

« Rêves et veillée » – soirée contes au « Deux Bois »

« Les indiens font la fête » à Servaville

Une pièce de Théâtre à Ry « Faites comme chez Fous »

Un café-lecture au café de la mairie à Auzouville

La mise en place d'un **ATELIER D'ECRITURE** pour 2008

DES HORAIRES D'OUVERTURE

MODIFIES

Mardi 17h – 18 h

Mercredi 17h – 18h

Vendredi 17 h – 18 h (hormis pendant les vacances scolaires)

Samedi 10h30 – 12 h15



**FERMETURE ANNUELLE
LE MOIS D'AOUT**

Renseignements utiles

MAIRIE D'AUZOUVILLE – SUR – RY
Tél : 02.35.23.40.67, Fax : 02.35.02.01.09
Adresse e.mail : mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

<u>MARDI</u>	Secrétariat de 9 heures à 11 heures Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30
<u>JEUDI</u>	Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30
<u>SAMEDI</u>	Permanence de 10 heures à 12 heures

Pour tous renseignements concernant les prestations d'aide sociale :

- Allocation Adulte Handicapé
- A.I.P.A pour les soins infirmiers à domicile
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale
- Allocation compensatrice pour tierce personne
- Aide Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation

N'hésitez pas à contacter

- **la Mairie** n° tel : **02 35 23 40 67**
- **Mme Fressard (correspondante ADMR)** n° tel : **02 35 23 46 96**
- **Assistante sociale, PMI de Buchy** n° tel : **02 35 34 31 06**

- **AIDE FAMILIALE A.D.M.R Départementale.....** n° tél : **02.32.93.90.90**
Rue Ernest Delaporte 76710 Montville
A.D.M.R. Auzouville sur Ry : n° tél : **02.35.91.96.16**
(Responsable communale Mme FRESSARD Jocelyne n° tél : 02.35.23.46.96)

- **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE
DES PERSONNES AGEES , A.I.P.A.....** 02.35.08.39.53
Siège Social : Centre Hospitalier Durécu-Lavoisier , Darnétal

- **Mission Locale** 77 Rue Sadi Carnot, Darnétal..... 02.32.12.31.59
siège social : 7 avenue Champlain,76100 Rouen 02.32.81.63.75

- **C.A.U.E. 5 rue Louis Blanc à ROUEN** 02.35.72.94.50
Conseil gratuit en architecture

Décharge du THIL

Pour dépôt de terre et de végétaux uniquement

De 9H à 11H45

SAMEDI	22 Mars
SAMEDI	05 - 19 Avril
SAMEDI	03 - 17 - 31 Mai
SAMEDI	14 - 28 Juin
SAMEDI	05 - 19 Juillet
SAMEDI	02 - 23 Août
SAMEDI	06 - 20 Septembre
SAMEDI	04 - 18 Octobre
SAMEDI	15 Novembre

Conditions de dépôt

Voiture ou petite remorque	1 €
Camionnette de moins de 3 T 5	3 €
Camion de plus de 3 T 5	15 €



Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) : **325 €**
 - 1 jour férié en semaine : **220 €**
- La location de la demi-salle est supprimée

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité de louer sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de 1 € le couvert.
La salle polyvalente est louée aux habitants d' Auzouville et hors commune.

Ancienne salle des fêtes: (Restaurant scolaire)

Bien que cette salle des fêtes soit ordinairement utilisée pour la restauration scolaire, elle peut être louée.

- 2 jours (fin de semaine) : **155 €**
- 1 jour férié en semaine : **95 €**
- Vin d'honneur : **65 €**

Par contre, nous ne pouvons pas y mettre de vaisselle à votre disposition .

Par ailleurs, nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.



Déchetterie de Darnétal et Boos

Horaire d'ouverture :

Pour Darnétal :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h30

Vendredi de 14 h45 à 17 h30

Mardi fermé

Pour Boos :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9 h30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Se munir d'un justificatif de domicile.

Dans ces lieux gardiennés, clos et spécialement aménagés, différentes bennes reçoivent les déchets: gazon, taille, bois, gravats, encombrants, électroménagers, huiles de vidange, batteries, piles, ferraille, plastique, cartons.....

RAPPEL

Brûlage à l'air libre

L' article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des déchets à l'air libre. Cette pratique a pour effet d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre et porte préjudice à la qualité de la couche d'ozone.

Les feux de jardin de tous ordres (déchets verts, branchages, pneus, plastiques...) sont **INTERDITS** .

Il y a lieu d'utiliser la déchetterie,

veillons-y !

Réforme des permis de construire

La réforme du permis de construire est rentrée en vigueur le **1er octobre 2007**.

La réforme permet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclaration existants en 3 permis et 1 déclaration préalable :

1°) Le permis de construire :

Exigé pour toute construction qui crée une surface Hors Œuvre Brute (SHOB) supérieure à 20 m².

2°) Le permis d'aménager :

Exigé pour les lotissements de plus de 2 lots, lorsqu'ils prévoient des voies et espaces publics ou lorsqu'ils sont situés dans un secteur sauvegardé ou un site classé.

3°) Le permis de démolir :

Destiné à empêcher la démolition de bâtiments protégés au titre du patrimoine urbain ou architectural. Ces immeubles sont situés dans les secteurs protégés par l'Etat ou dans le périmètre défini par le Conseil Municipal.

4°) La déclaration préalable :

Obligatoire pour :

Toute construction créant une surface comprise entre 2m² et 20 m² de SHOB, les modifications de façade, les devantures, les ouvertures de fenêtres, les modifications de toiture (ouverture de lucarnes, vélux), les piscines non couvertes, les adjonctions d'un balcon, la création d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier de bricolage...

Les délais d'instruction sont garantis :

1 mois pour les déclarations préalables

2 mois pour les PC de maisons individuelles et les permis de démolir

3 mois pour tous les autres permis

Si les instructions nécessitent la consultation d'autres services (architectes des bâtiments de France, services sécurité ...) la majoration de délai devra être notifiée au plus tard un mois après le dépôt du dossier.

La liste des pièces à fournir pour l'instruction du dossier sera fournie sous forme de check-list en même temps que les formulaires de PC ou déclaration préalable (documents disponibles en mairie).

L'administration disposera d'un mois après le dépôt de la demande pour réclamer les pièces manquantes le cas échéant.

A l'issue du délai d'instruction, en cas de silence de l'autorité compétente, le demandeur pourra se prévaloir dans la majorité des cas, d'un permis tacite.

Responsabilité des constructeurs :

De nombreux éléments de la demande seront de la responsabilité exclusive des constructeurs.

Par exemple, il ne sera plus exigé de plan intérieur de la construction; le calcul des surfaces permettant de vérifier le C.O.S, ou de calculer les taxes seront déclaratifs; le respect des normes de construction sera implicite. Lors de l'achèvement des travaux, ce sont le constructeur et son architecte qui certifieront la conformité de la construction par déclaration d'achèvement des travaux. L'autorité compétente pourra la contrôler et le cas échéant la contester dans un délai de 3 mois.



Téléthon 2007



Pari peut-être un peu fou pour ce 21^{ème} téléthon, organiser une nouvelle soirée cabaret après celle de 2003. L'enjeu n'était pas des moindres : faire au moins aussi bien que la précédente qui avait été un grand succès.

Pari tenu : ce fut de l'avis de tous une vraie réussite et pour tous les « artistes », quasiment que des locaux, une grande satisfaction après de longues séances de répétition et il faut bien l'avouer un peu de trac.

Pari tenu : la fréquentation fut largement à la hauteur de nos espérances. La salle polyvalente était trop petite pour accueillir tous les spectateurs qui par leur chaleur et leur générosité ont fait de cette soirée un vrai moment de convivialité et de bonheur.

Le bonheur fut aussi de verser, grâce à vous, une somme de 1607, 80 euros à l'AFM.

Comme tous les ans, je ne peux terminer sans remercier celles et ceux qui ont aidé au bon déroulement de cette soirée :

- ▶ Les « artistes »
- ▶ La municipalité pour son aide matérielle
- ▶ les associations d'Auzouville pour leur collaboration
- ▶ et tous les bénévoles.

Le Président de l'ASAR. Patrick DAMY

A.S.A.R (Ass Sportive Auzouville sur Ry)

Le karaté kyokushinkai, nouvelle activité accessible à toutes et à tous !

Il y a une trentaine d'adhérents répartis entre:

- un cours enfant le mardi de 17h30 à 18h30
- un cours adulte de 18h30 à 20 h.

Pour tous renseignements appeler Mr Mazire Alain au 06.64.29.42.48

Le Yoga, discipline accessible à tous et tout âge, dans le total respect des possibilités de chacun .

Trois séances par semaine sont programmées :

le lundi de 18 heures à 19heures 30

le mercredi de 16 heures à 17 heures 30 et de 18 heures à 19 heures 30

Pour tous renseignements appeler Mr Jacques SIMON au 02.35.23.41.67



Club des Bons Amis

En 2007, le Club a organisé de nombreuses manifestations notamment :

- Le 1^{er} Mars, son Assemblée Générale.
- Le 3 Mars, une soirée Astronomie (avec Mr Roger Marical)
- Le 25 Mars, un Thé Dansant avec l'Orchestre " Samedi au soleil "
- Le 15 Juin, une excursion à Bagnoles de l'Orne et la Ferme du Cheval de Trait
- Le 12 Juillet, une sortie pique – nique à la Ferme de Bray à Sommery
- Le 18 Novembre, le spectacle de l'Association avec le concours de la Chorale (dirigée par Brigitte MARICAL) et trois pièces de théâtre interprétées par les Acteurs locaux inter-Génération .
- Le 24 Novembre , Le Repas annuel des Aînés .



Repas des Aînés

Le Club s'est également investi lors de la Fête Communale du 15 Août par la confection de fleurs et mise en sachet des confettis ainsi que la réalisation d'un char humoristique " Les Gendarmes de St Tropez "

La Chorale des Bons-Amis est allée chanter dans des Maisons de Retraites de plusieurs Commune: Lyons la Forêt, Perriers/ Andelle, Fleury/Andelle, Mesnil-Esnard

Quant au groupe de Théâtre, il est allé à Bois-Guillaume donner son spectacle à la Clinique des Herbiers , ainsi qu'à la salle des Fêtes de Bacqueville dans l'Eure.

Ainsi, en plus des rencontres bi-mensuelles du Jeudi après midi, d'autres activités sont proposées aux Membres du Club.

Et c'est dans un esprit d'amitié et de solidarité que notre Club est ouvert à tous les Retraités et pré-retraités.

Avec tous nos meilleurs vœux de santé et de bonne Année .

Premières Manifestations 2008 :

Jeuudi 17 Janvier à 14 H. (Salle Polyvalente)

Assemblée Générale et Galette des Rois

Dimanche 6 Avril :

Thé Dansant avec l'Orchestre (Samedi au Soleil).

P.S. Nous nous permettons d'émettre un souhait : Que les Membres du Club soient de plus en plus nombreux à participer aux manifestations organisées par notre Association.



Spectacle des Aînés
2007



Calendrier des manifestations d'Inter-Club des Aînés Ruraux :

- 7 Janvier 08 : Assemblée Générale à Mesnil Raoul à 14 Heures
- 20 Février 08 : Loto à Martainville à 14 heures
- 15 Mai 08 : Pétanque à Martainville à 14 heures
- 28 Mai ou 4 Juin 08 (selon disponibilité d'une salle) Journée de la Forme
- 25 Octobre 08 : Journée des Retraités à BOOS
- du 13 au 20/01/08 : Voyage à Argelès-Gazost
- du 10 au 18 Septembre et du 22 au 30 Septembre 08 : Voyage au Tyrol.



Animation Village

L'Association Animation Village est heureuse de vous tenir au courant de ce qu'elle a réalisé en 2007 et qu'elle pense renouveler en 2008.

Nous irons par ordre chronologique.

L'après-midi costumé de 21 Février s'est déroulé dans une super ambiance qui a ravi les enfants. Nous avons eu le plaisir de compter sur des adultes très sympathiques, venus nous prêter main forte pour conduire le petit train et encadrer les enfants. Merci aux parents qui ont fait des crêpes, des gaufres, des gâteaux ou offert des friandises. En 2008, la date du mercredi 27 Février est retenue pour cette manifestation.

En ce qui concerne la cérémonie organisée pour mettre à l'honneur les Mamans, nous modifierons notre date par rapport au calendrier officiel. Nous l'avons fixée au samedi 17 Mai. Peut-être les mamans qui sont invitées la semaine suivante, ou qui reçoivent leurs enfants, seront-elles plus libres et venir plus nombreuses partager le verre de l'amitié.

La Fête de la Musique aura lieu le Dimanche 22 Juin, en souhaitant que le temps soit plus clément qu'en 2007 bien que la pluie n'ait pas empêché la bonne ambiance.

Notre Fête du 15 Août a, cette année encore, rencontré un vif succès. Nous sommes très heureux de constater la venue de nouveaux participants sur nos chars et/ou pour la fabrication des décors de ceux-ci, ce qui nous a permis d'en améliorer la qualité, ainsi que pour les costumes. Merci beaucoup à tous ces bénévoles qui n'ont pas compté leur temps afin de rendre cette fête plus agréable.

Le 4 Octobre, nous referons un Loto. Les personnes qui viennent fidèlement à cette soirée sont ravies de passer une soirée de détente.

L'exposition Peinture de 2007 (qui était la 25^{ème} année) s'est très bien déroulée avec un nombre de visiteurs assez conséquent et des tableaux de qualité. En 2008, celle-ci aura lieu les 11 et 12 Octobre.

Le 15 Décembre nous avons organisé le spectacle de Noël qui a été très apprécié par les spectateurs grands et petits. L'idée d'utiliser un conte : « Alice aux Pays des Merveilles » comme fil conducteur a permis de réaliser un spectacle en continu, avec des décors et des costumes superbes.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet après-midi enchanteur. Merci également aux clowns qui ont bien fait rire les enfants et au Père Noël tant attendu. En 2008, ce sera le 13 Décembre.

Toutes les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Très Bonne Année 2008.

C'est ce que vous souhaitez L'équipe d'Animation Village



Association des découvertes

LA CLASSE DE DECOUVERTE EN ANGLETERRE

Le séjour que le groupe a vécu en Angleterre (sur l'île de Wight) en mai 2007 a été, à tous points de vue, une très bonne expérience.

Les élèves étaient très impliqués dans ce projet. Ils ont pratiqué de nombreuses activités tout à fait inhabituelles, à travers lesquelles ils ont pu se découvrir de nouveaux centres d'intérêts, de nouvelles capacités sportives notamment. Les activités de sport « extrême » ou très original, leur ont parfaitement convenu (escalade, descente en rappel, escrime, tir à l'arc, kayak, basket-trampoline, spéléologie, orientation...). Ils ont également découvert des activités passionnantes (créations musicales par ordinateur, découvertes d'animaux exotiques élevés sur le site, défis logiques de toutes sortes, etc).

La pratique de la langue anglaise, au travers de toutes les activités, leur a aussi permis de se rendre compte qu'ils étaient capables de comprendre et de se faire comprendre par les animateurs.

Ce séjour était pour beaucoup la première expérience de voyage sans la famille, et tous l'ont très bien vécue.

Le lieu d'accueil était très confortable ; nous étions logés dans un petit bâtiment qui n'accueillait que nous, au milieu d'un site très agréable et dans un cadre à la fois typique et chaleureux. Le groupe a aussi pu découvrir les habitudes alimentaires anglaises, et tous les enfants y ont pris beaucoup de plaisir !

C. Hartelaub



Cette année, les élèves de CE1, classe de Mme Hennequez à Martainville-Epreville et les maternelles de la classe de Mme Carré, Servaville-Salmonville, partiront en classe de découverte.

Pour les CE1, 26 élèves partiront 5 jours à Agon-Coutainville dans la Manche du 2 au 6 juin 2008, avec le circuit scientifique sur l'eau.

Pour les maternelles, voyage à Bois Guilbert en mai ou en juin, ferme équestre et château. 24 élèves partiront sur deux jours sans hébergement, retour le soir « à la maison ».

Les transports pour les deux séjours se feront en car.

Pour financer ces deux projets, une tombola est organisée avec un tirage le 8 décembre 2007 et un Loto aura lieu le samedi 1er Mars 2008 dans la salle polyvalente de Servaville-Salmonville.

Mme PASCHINI Karine
Présidente de l'Association des Découvertes

Association du Four à Pain

Au mois de Mai dernier, comme chaque année, nous avons organisé *la fête des saveurs* avec la coopération de l'Office du Tourisme de Ry et l'aide précieuse de nombreux bénévoles, que nous tenons à remercier et nous espérons à nouveau leur enthousiasme pour MAI 2008. Notre but est de créer une animation conviviale, familiale et de donner l'occasion aux commerçants de travailler...



Au mois d'Octobre 2007, *la Marche Gourmande* a été organisée par l'Office du Tourisme de Ry. A cette occasion nous y avons fait du pain, de la brioche, pour le casse-croûte des marcheurs à leur retour, à la salle Polyvalente d'Auzouville (offerte gracieusement par la municipalité) « que nous tenons à remercier au passage »
La participation bénévole de deux boulangers en retraite et ayant la nostalgie de leur métier, nous a été d'une aide précieuse, et nous espérons leur participation en 2008. Ces deux joyeux lurons nous ont bien aidés, et enrichi notre modeste savoir de conseils importants



Vous qui lisez ce modeste compte rendu, si vous le souhaitez, rendez-vous pour la fête des saveurs le «18 MAI 2008 » où il y aura des exposants avec des saveurs multiples, du bon pain, de la brioche cuite à l'ancienne, dans le four à bois et plein *d'choses* à déguster sur place....

Le Président Jacques SIMON et son équipe

Bilan 2007 et programme 2008

La saison touristique 2007 s'achève et l'heure est aux bilans. Malgré les conditions météorologiques défavorables de cette dernière saison, la fréquentation n'aura pas été catastrophique. Plus de 4600 visiteurs ont fréquenté l'Office de Tourisme, essentiellement des touristes locaux, mais aussi beaucoup de la région parisienne et du Nord de la France. Environ 10% de la clientèle était étrangère, majoritairement représentée par les Britanniques, les Belges, les Allemands et les Néerlandais. A noter que si la fréquentation de l'Office reste plutôt stable, les consultations et demandes par Internet sont toujours en forte progression.

L'année 2007 aura vu de gros projets voir le jour, comme l'édition d'une carte touristique du Pays entre Seine et Bray et la mise en ligne du nouveau site Internet de l'Office de Tourisme. Par ailleurs, cette année aura été l'occasion d'entreprendre d'importantes démarches qualité. En effet, l'Office de Tourisme vient d'être classé en catégorie 2 étoiles par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, ce qui vient récompenser les efforts et le professionnalisme de la structure. Une labellisation « Tourisme et Handicap » est également en cours, afin d'améliorer l'accueil pour tous.



En 2008, l'Office de Tourisme continuera de mener à bien ses missions d'accueil et d'information, de promotion et d'animation sur les Communautés de Communes du Plateau de Martainville et du Moulin d'Ecalles, toujours en partenariat avec l'Office de Tourisme du Canton de Clères, dans le cadre du Pays entre Seine et Bray. Nous espérons aller représenter, avec d'autres structures la Normandie, sur d'importants salons touristiques, comme celui de Lille et profiter de l'Armada pour amener les touristes à découvrir notre riche territoire.

Toute l'équipe vous donne aussi rendez-vous en 2008 pour les animations habituelles que sont les expositions, les randonnées, les marchés du terroir et l'animation départementale « Les églises se racontent ».

Alors, à vos agendas !

* *De Pâques à octobre : expositions à la Maison de l'Abreuvoir*

* *D'avril à octobre : randonnées découverte*

* *18 mai : Festival des Saveurs à Auzouville sur Ry avec l'Association du Four à Pain*

* *24 août : « Les églises se racontent » (portes ouvertes et animations dans 4 églises du Pays entre Seine et Bray)*

* *20 et 21 septembre : Journées européennes du Patrimoine*

* *5 octobre : Randonnée gourmande autour d'Auzouville sur Ry avec l'Association du Four à Pain*

* *26 octobre : Fête de la Châtaigne à Catenay avec le Comité des Fêtes*



Pour tout renseignement :

Office de Tourisme des 3 Vallées

Maison de l'Abreuvoir Place Flaubert 76116 RY

Tél : 02 35 23 19 90 Fax : 02 35 02 18 55

E-mail : sitroisvallees@wanadoo.fr

Centre de Loisirs « Les Galopins »



Le centre de loisirs, « Les Galopins » a accueilli une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet 2007. De nombreuses activités et grands jeux, en forêt ou dans le village d'Auzouville sur Ry, leur ont été proposés ainsi que des veillées avec la possibilité de dormir sur place !! Les enfants pouvaient choisir ce qu'ils voulaient faire et ont monté un spectacle avec des numéros de magie, de cirque, des chansons et de la danse où ils ont invité leurs parents !!

Les Galopins ont également organisé trois sorties :

- Le vendredi 13 juillet, les enfants sont allés au parc du Bocasse : au retour, tout le monde était trempé (pluie et surtout jeux d'eau) mais joyeux !!!

- Le jeudi 19 juillet, deux intercentres ont été effectués.

D'une part, les enfants de 3 à 8 ans ont rencontré les enfants de Préaux à Préaux.

D'autre part, les « jeun's » sont allés à vélo, avec l'aide de Richard, sapeur-pompier à Servaville, pour jouer avec les camarades de Préaux et de Ry

- Le jeudi 26 juillet, les Galopins ont fait une sortie au parc Saint-Léger Loisirs à Saint-Léger en Bray. Les enfants ont découvert différentes espèces d'animaux (autruches, wallabies, chameaux, lamas, yacks...) et ont profité du mini golf, des structures gonflables, du pédalo ainsi que du poney !



La Directrice du centre et les bénévoles

Nos joies et nos peines

NAISSANCES :

BOLAND Augustin le 27 juillet 2007
MICHEL Nora le 22 août 2007
THIBAUT Martin le 01 novembre 2007

MARIAGES :

Jean-Marc CHRETIEN et Lucie LESUEUR le 02 juin 2007
Thierry GAZEAU et Jeanne QUIBEL le 29 septembre 2007

Noces d'OR

Mr et Mme LEFRANCOIS Bernard le 07 juillet 2007

Noces de DIAMANT :

Mr et Mme BOULANGER Yves

DECES :

Roger HONNET le 23 mai 2007
Dominique RENARD le 30 juillet 2007





HOMMAGE AUX MAISONS DE CAMPAGNE

LES MAISONS D'ABORD !



-1-

Les maisons des vertes campagnes
Ne datent pas de Charlemagne
Mais respectent la tradition
Viv' la tradition
Cultivant le charme et le goût
Des matériaux bois et cailloux
Silex ou grès, et brique encore
Ou torchis, d'accord?

-2-

Ell's jouent longère, bordée de haies
Maison de "maître" ou de valet
Ferme et charr'trie, étable et grange



Pourvu qu'on engrange!

Dans des prairies bordées de houx
De frênes et de charmille itou
Et pour finir dans le décor
Une mar' d'accord!

-3-

Leurs colombages plutôt tordus
Chevillés sens dessous dessus
Se prennent de tons fantaisie
Couleurs fantaisie



Abandonnant blanc et marron
Elles ont choisi d'autres tons
Pour former de nouveaux accords
La tendresse d'abord!



-4-

Avec étage et quatre pans
Ell' s suivent la rose des vents
Tournées vers les quatre horizons
Selon les saisons
Flanquées d'un ou deux appentis
Où l'on peut ranger le fourbi
ou Histoire d'agrandir le nid
On peut s'étaler sans effort
C'est la loi du sport.

-5-

-Leurs vieux chên' s dont on fait les
flûtes

Mal dégrossis ou presque bruts
Ont dessiné des croix de bois
Pas cell' s que l'on croit
Si ell' s ont toits à deux versants
Coiffés d'ardoises le plus souvent
Ell' s mettent des lucarnes au nord
Pas perdre le nord.

-6-

Notre village est très rural
Et ses maisons, c'est bien normal
Ont un caractère affirmé
Qu'il faut conserver
Les siècles ont fait un patrimoine
A respecter dans nos campagnes
Mieux vaut vivant que déjà mort
Serez-vous d'accord?

*Merci au "copain d'abord",
Georges Brassens qui ne s'attendait pas à ça !*

*concocté par
Jeanne MOUTOT*

Les bruits de voisinage

On entend par bruit de voisinage:

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes. Ces nuisances sonores sont soit directement produites par la personne elle-même soit par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux:

- les cris d'animaux, principalement des chiens mais également des volailles...
- les travaux de bricolage, le jardinage
- etc...

Cette liste est indicative et non exhaustive.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils durent longtemps, parce qu'ils sont très forts ou parce qu'ils se répètent fréquemment, ils constituent une infraction.

Suivant l'**arrêté préfectoral du 04 janvier 2000**, il est dit:

Article 1.

Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Article 6.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 7.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc. ... , ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous qui avons la chance de vivre à la campagne dans un village sympathique, pensons à nos voisins lorsque nous voulons bricoler, évitons de les gêner inutilement.

Faisons en sorte que chacun vive en bonne entente, sans nuisances dans la convivialité.

